Erratum

Décision 11515, 21 janvier 2019

Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (chapitre M-35.1)

Producteurs d'œufs de consommation

- -Ouotas
- -Modification

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 6 février 2019, 151° année, numéro 6, page 305.

À la page 305, on aurait dû lire: «Décision 11516, 21 janvier 2019» au lieu de «Décision 11515, 21 janvier 2019».

71316

Décision 11516, 21 janvier 2019

Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (chapitre M-35.1)

Producteurs d'œufs de consommation
— Contribution pour l'application et
l'administration du Plan conjoint
— Modification

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 6 février 2019, 151° année, numéro 6, page 307.

À la page 307, on aurait dû lire: «Décision 11515, 21 janvier 2019» au lieu de «Décision 11516, 21 janvier 2019».

71317